



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du mardi 07 novembre 2023

Par suite d'une convocation en date du 2 novembre 2023, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, le mardi 7 novembre 2023 à 19h00, sous la présidence de Sylvie TARAGON, Maire.

Présents : Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA.

Pouvoirs : Audrey VALLEZ à Sylvie TARAGON, Hervé BOUËDEC à Éric SOGNO-LINA.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Madame Anne-Laure GUILLET est nommée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

◆ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 septembre 2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Tarifs eau potable 2023 – DEL 2023 45

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 24 novembre 2021 fixant le prix du mètre cube d'eau à 2.00 € et à 1.80 € le m³ pour les consommations constatées au-delà de 500 m³. Elle précise que le budget de l'eau, qui est un service public industriel et commercial, doit s'équilibrer en dépenses et en recettes.

19h13 : Arrivée de Muriel Favre.

Vivian Roussel s'interroge sur la nécessité d'appliquer un tarif dégressif pour les plus gros consommateurs d'eau puisque le but est de faire prendre conscience de l'importance de la ressource en eau, et de l'économiser. Madame le Maire précise que la réduction s'applique à partir de 500 m³ et ne concerne que des GAEC : leur consommation d'eau est justifiée par leur activité professionnelle.

Madame le Maire propose différents tarifs, après en avoir délibéré, il est décidé d'augmenter le mètre cube d'eau comme suit :

Mètres cube consommés	Tarif au 1 ^{er} janvier 2024
De zéro à 500 mètres cubes	2.20 € TTC
Au-delà de 500 mètres cubes	2.00 € TTC

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD, DUBOC Joffrey, Muriel FAVRE, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).
Abstention	
Contre	Vivian ROUSSEL

19h28 : arrivée de Virginie KOCH.

2. Télétransmission des actes de la commune en matière d'urbanisme – DEL 2023 46

Madame le Maire informe l'Assemblée que la transmission d'actes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, ...) aux services de l'Etat se fait encore par voie postale. Elle propose la mise en place d'une convention pour la télétransmission électronique des actes à la préfecture, et demande l'autorisation au Conseil Municipal pour signer tous les documents utiles pour sa mise en place.

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD, DUBOC Joffrey, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).
Abstention	
Contre	

3. Désaffectation et déclassement chemins ruraux ZAC III – DEL 2023 47

Madame le Maire rappelle la délibération n°2022 44 du 29 novembre 2022 approuvant le dossier d'enquête de déclassement de deux chemins ruraux : la section nord de l'ancien chemin rural de Vanzy à Eloise et la section sud du chemin rural dit « Pré Bonnet ».

Vu les conclusions favorables de l'enquête publique, le Conseil Municipal approuve la désaffectation et le déclassement de ces deux chemins, la cession des parcelles concernées à la CCUR et autorise Madame le Maire à signer tous les documents utiles à son exécution.

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD, DUBOC Joffrey, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).
Abstention	
Contre	

4. Projet éolien – DEL 2023 48

La société Q ENERGY a rencontré des élus des communes de Clarafond-Arcine et Eloise pour présenter un projet éolien.

Madame le Maire présente le projet qui compterait six éoliennes, d'environ 145 m de haut. Elle précise que les retombées financières bénéficieraient au Département, à la CCUR et aux deux communes.

Madame Guillet ajoute que les communes auraient à leur charge l'entretien des terrains et des chemins.

Après avoir délibéré, l'ensemble des membres du Conseil Municipal se positionne contre ce projet.

Pour	
Abstention	
Contre	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD, DUBOC Joffrey, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC).

♦ Informations et questions diverses

- **Droits de mutation** : Madame le Maire informe le Conseil municipal que la commune vient de percevoir les droits de mutation qui s'élèvent à 114'932 €. Elle rappelle que ces droits comprennent les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière lorsqu'un bien immobilier change de propriétaire.
- **Travaux de confortement des berges du Parnant** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux concernant l'ouvrage sont terminés : une réception totale des travaux a eu lieu le 26 octobre 2023.
- **CCAS** : suite à la démission d'un membre extérieur, la commune a lancé un appel à candidature. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la mairie.
- **Antenne-relais téléphonie** : la société TDF va implanter un pylône sur un terrain privé au lieu-dit La Grande Combe. Le dossier d'information est disponible en mairie.
- **Eclairage public** : le groupe de travail a établi la liste des travaux à effectuer en priorité :
 - o Remise en conformité de la totalité armoires : 24'750 € HT
 - o remplacement des luminaires vétustes : 25'025 € HT
 - o pilotage des antennes (maîtrise des durées d'allumage) : 10'500 € HTCes travaux pourront bénéficier d'une subvention du SYANE après délibération du Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.
- **PLUj** : Lors de l'enquête publique pour la révision du PLUi de la Semine, Monsieur Jacques Bordon a demandé la mise en place d'un secteur protégé (bâtiments patrimoniaux) sur 3 habitations situées route de Marlogne. La commission urbanisme s'est positionnée contre cette demande. L'ensemble du Conseil Municipal suit l'avis de la commission.
- **Personnel** : un décret du 2 novembre 2023 instaure la mise en place d'une prime exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires. Cette décision doit être validée par le CDG (la demande est en cours d'examen) avant d'être entérinée par délibération du Conseil Municipal.
- **Commissions CCUR** : Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la nécessité de prévenir la mairie en cas d'absence aux commissions intercommunales afin que la commune puisse être représentée par un suppléant.
- **Enfouissement des réseaux secs** : Anne-Laure Guillet informe l'assemblée qu'une réception partielle des travaux aura lieu mardi 28 novembre 2023 à 14h00.

- **Bibliothèque** : les membres de l'association recherche des bénévoles, notamment pour la tenue de la permanence pour le prêt des livres le samedi.
- **Clés des Usses** : l'association organise son Assemblée Générale le mercredi 15 novembre à 19h00 à Frangy.
- **Echo des Usses** : l'association organise son Assemblée Générale le samedi 11 novembre à 18h00 à Frangy.
- **Octobre rose** : Laurie Falconnier informe le Conseil Municipal que la marche rose a rassemblé 173 personnes et rapporté 1'075 € en faveur de la ligue contre le cancer du sein de Haute-Savoie.
- **Remerciements** : Virginie Miani rapporte les remerciements de plusieurs associations suite aux subventions allouées par la commune : « Le don du sang » de Frangy, « L'Association des Anciens Combattants », et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vulbens ».
- **Fête des Vergers** : Cette manifestation organisée par le SIV et l'APE a été une belle réussite.
- **Sécurité** : Virginie Miani informe le Conseil qu'une visite de sécurité du SDIS pour la grande salle des fêtes est prévue le 27 novembre 2023. André Quillot représentera la Commission Sécurité.
- **Eclairage publique** : Yves Leger informe qu'un lampadaire ne fonctionne pas à Quincy. Le problème sera transmis à l'entreprise en charge de la maintenance.
- **Voirie** : André Quillot souligne que le revêtement du chemin du Crêt du Feu n'a pas été refait comme convenu en 2022.
- **Eglise Arcine** : Jean-François Revilloud informe l'assemblée que des devis ont été reçus pour la remise en état du clocher. Les travaux pourront débuter suivant la disponibilité de l'entreprise choisie.
- **Fruitière** : un regard d'eaux pluviales s'est bouché à cause de racines. Eric Sogno-Lina se rendra sur place pour voir si des travaux sont à mettre en œuvre.
- **Petite salle des fêtes** : une fuite du toit a été détectée. L'entreprise Burdin est intervenue pour réparation.
- **Diagnostic chaufferie** : Une réunion a eu lieu le 7 novembre 2023 à 14h30 entre la commune, le Syane et les entreprises en charge de la maintenance. Le Syane va transmettre rapidement ses préconisations afin d'optimiser l'utilisation de la chaufferie.
- **Commémoration du 11 novembre** : Madame le Maire rappelle que cette cérémonie a lieu sur notre commune à 9h45.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et lève la séance à 20h22.

La secrétaire de séance,
Anne-Laure GUILLET

Le Maire,
Sylvie TARAGON



